CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ

NEW ORLEANS GREAT NORTHERN R. R.

DEPART

Ozone Spécial.

Folsom, Mandeville et points int.....7:20 a m

St. Tammany Spécial.

Covington, Mandeville et points int.....4:30 p m

Excursion des dimanches et mercredis

Covington, Mandeville et points int.....7:20 a m

ARRIVE

Ozone Spécial.

Folsom, Mandeville, et Points int.....7:10 p m

St. Tammany Spécial.

Covington, Mandeville et points int.....8:25 a m

Excursion des dimanches et mercredis

Covington, Mandeville et points int.....7:10 p m

LOUISVILLE & NASHVILLE

ARRIVER

mail tous les jours.....7:15 a m

Express tous les jours.....6:00 p m

Limited tous les jours.....8:15 p m

N. Y. fast mail tous les jours 11:15 a m

Mob. and coast tous les jours.....

Coast train, tous les jours, excepté dimanche. .....8:50 a m

Dimanche excursion.....9:45 p m

DEPART.

Fast mail tous les jours.....8:15 p m

Express tous les jours.....7:00 a m

Limited tous les jours.....9:25 a m

N. Y. fast mail tous les jours.....

Mob. and coast tous les jours 7:20 p m

Coast train, tous les jours, excepté dimanche.....4:05 p m

Dimanche excursion .....7:40 a m

QUEEN & CRESCENT ROUTE.

ARRIVER

No 1 Limited.....8:45 a m

No 3 Pan American special.....8:10 p m

No 5 local.....4:30 p m

No 7 points Est Louisiane.....8:30 a m

excursion de dimanche

No 9.....7:05 p m

DEPART.

No 6 local.....6:30 a m

No 4 Pan American special.....9:10 a m

No 8 points Est Louisiane.....4:30 p m

No 2 Limited.....7:30 p m

Excursion du dimanche.

No 10.....7:40 a m

ILLINOIS CENTRAL

ARRIVER.

No 1 Chicago limited.....8:15 p m

No 3 local mail.....6:40 p m

No 3 Cincinnati and Louisville 8:15pm

No 1 fast mail.....10:35 am

St Louis and Chicago.....10:35 a m

No 21 McComb Accd.....9:30 am

DEPART.

No 4 Chicago limited.....9:15 a m

No 2 local mail.....6:30 a m

No 4 Cincinnati & Louisville 9:15a m

No 2 fast mail.....7:10 p m

St Louis and Chicago.....7:10 p m

No 22 McComb Accd.....3:20 pm

THE YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY

ARRIVER.

Memphis Express.....8:15 a.m.

Express.....5 50 p

Woodville, Bayou Sara Acc.9:40 a.m.

DEPART

Memphis Express.....3:15 p.m.

Express.....7:00 a m

Woodville, Bayou Sara Acc.4:00 p.m.

PLANT AND PACIFIC

ARRIVER.

Fort Worth and Hot Springs Express.....7:30 a m

Local.....12:05 p m

California express.....7:45 p m

DEPART

California express.....8:30 a m

Local.....3:15 p m

Fort Worth and Hot Springs Express.....6:20 p m

SOUTHERN PACIFIC COMPANY

ARRIVER

Local.....11:10 a m

N. O. and Houston.....5:10 p m

Pacific Coast Express.....8:35 a m

Sunset Express.....6:45 p m

DEPART.

Local.....3:00 p m

N. O. and Houston.....6:40 a m

Pacific Coast Express.....9:00 p m

Sunset Express.....11:55 a m

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.

ARRIVER

Dimanche seulement.

Local.....7:35 p m

Tous les jours excepté dimanche et samedi.

Lager.....9:50 a m

Samedi et dimanche seulement

Lager.....9:55 a m

Tous les jours excepté dimanche

Lager.....6:40 p m

DEPART:

Dimanche seulement.

Lager.....8:00 a m

Tous les jours excepté dimanche et samedi.

Lager.....4:30 p m

Samedi et dimanche seulement.

Lager.....5:30 p m

Tous les jours excepté dimanche.

Lager.....8:00 a m

Shell Beach.....10.02 a m

Shell Beach.....7:00 p m

DEPART

Tous les jours excepté dimanche

Pour Belair et Shell Beach.. 4:10 p m

Dimanche seulement.

Shell Beach.....5:30 a m

Shell Beach.....8:00 a m

Belair.....5.30 p m

Shell Beach.....7:30 p m

LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY.

ARRIVER

Tous les jours excepté dimanche

De Belair et Shell Beach.. 9:10 a m

Dimanche seulement.

De Belair.....7:00 a m

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans

NEW YORK

Steamship Lamont Reynolds....part 26 août.

Steamship Ocean, coal.....part 29 août.

Sch J W Fordney, lattrge.....part 29 août.

Steamship El Valle, fruit.....part 30 août

LIVERPOOL

Steamship Louisiana, Wood.....part 25 août.

VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN

W. R. Metzler.

INSTALLATION DE LAITERIE

De G. H. TICKER,

A l'encoignure de l'avenue Jordan et de la rue Urquhart.

Jeudi, le 6 septembre, à 11 heures a. m.

28 vaches, 3 ayant veaux, 1 taureau, 3 beaux chevaux, 3 charrettes à lait, 2 wagons à fourrage, 2 jeux de harnais, 3 jeux de bidons à lait, 2 auges à fourrage 3 chiens tayos, une glacière, un buffet pour lait, tables, moules à fromage, etc.

Conditions—Sans limite. Tous les montants jusqu'à $100 comptant; au dessus de ce montant en un crédit de 90 jours sur billets garantis.

W. R METZLER, Encanteur.

Bureau 312 rue Carondelet

N. B.—Prenez les chars Dauphine, arrêtez-vous à l'avenue Jordan et marchez 5 lots vers les bois. 2 sept—2 5 6

Steamship Jamaican, Robb.....parti 28 juil.
Steamship Barbadian, Parker.....parti 2 aout
Steamship Logician, Owen.....parti 4 aout.
Steamship Califor ian Parkin.parti 11 aout
Steamship Commodore.....parti 9 aout
Steamship Atlantian, Highton..parti 18 aout.
Steamship Traveller, Donald.....parti 23 aout.
Steamship Magician, Raby.....parti 25 aout.

RIO DE JANEIRO.

Steamship Crown Prince, Thomsa pa 18 aout.

TRIESTE.

Steamship Irene, Cercich.....parti 10 aout.

GENOA.

Steamship Fert, Gianoni.....parti 1 aout.

MARSEILLES

Steamship Irene Cercich.....parti 18 aout.

DANTZIG.

Steamship Herm, Frivild.....parti 10 aout.

HAMBOURG

Steamship Montana Poiet Manzanar d aout.
Steamship Abessinia, Dugge..parti 14 aout
Steamship Dagmar, Keese.....parti 23 aout.
Steamship Cambyses.....parti 25 aout.

SANTOS.

Steamship Canova.....parti 9 aout.
Steamship Kilsyth.....parti 17 aout.
Steamship Crown Prince, Thomas pa 20 aout.
Steamship Antwerp City.....parti 22 aout.
Steamship Phidias.....parti 23 aout.

ANVERS

Steamship Kingstonian, Kerrnish par 28 aout.

Liste des navires dans le port.

Nom	STEAMERS. Destination	Position
Allston	Rotterdam	Westwego
Buffon	Anvers	Jer dist 20
Berwind	Pensacole	Chalmette
Baroda		Stuyv dock
Chickahominy	Bocas del Toro	1er dist 15
El Dorado	New York	2me dist 8
Excelsior	Havane	2me dist 9
Preston	Port Limon	1er dist 15
Puerto Rico	Barcelone	rue 5me
Federica Trieste,	Venice, etc	3me dist 30
Mechanician	Liverpool	rue Girod
Miguel M Pinillos	Barcelone	rue 4me
Sevila	Hamburg	Stuyv dock
Venus	Port Limon	Algier

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Albert Rosenmeier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 79,324—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont en pouvant en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Mme Minna Marie Coulonge, veuve de Albert Rosenmeier, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Josiah Gross, avocat.

31 août—sept 4 9

Succession de Mme Mary C. Witting.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 78,386 — Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte previsoire présenté par Otto T. Maier et H. C. Paulsen, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL Greffier—John Watt, avocat. 31 aout—31—sept 4 9

Succession de Henry Lochte.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 78,070—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présentés par Mme Herriette Auguste Lochte, Henry F. Lochte et Emile W. Lochte, les exécuteurs testamentaires de cette succession ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier 5 sept—5 9 14

BULLETIN FLUVIAL.

Nouvelle-Orléans, 4 septembre 1906.

Rapport de Bureau météorologique à la Nouvelle-Orléans Département de l'Agriculture des Etats-Unis.

L'étage à 8 heures A. M.

Stations.	Hauteur de la rive, pieds.	Ligne du danger, pieds.	Hauteur, pieds.	Changements dans les dernières 24 heures.
St Paul	15	14	8.0	0.4
Davenport	22	12	5.4	-0.6
St. Louis	32	30	9.7	-0.9
Cairo	44	48	18.4	-1.5
Memphis	32	28	12.5	0.0
Helena	49	42	17.6	-0.7
Vicksburg	44	48	19.2	+0.2
Bertrand				
Donaldsonville	22	25	8.8	0.0
Nile-Orléans	9	16	6.0	-0.1
Belleville		21	20.1	-0.3
Omaha		41	7.8	-0.1
Kansas City		21	9.1	-1.0
Pittsburg	30	22	6.0	-0.2
Cincinnati	45	50	15.8	+2.7
Louisville		28	5.9	-0.1
Nashville		40	8.8	-0.2
Chattanooga	33	22	8.9	-4.1
Fort Smith		22	6.5	-0.7
Little Rock		23	7.7	-3.3
Arthur City		27	9.4	+0.6
Pelican	20	28	12.4	-2.0
Grenevport	21	22	7.8	-1.6
Alexandria	32	33	11.5	-2.5
Carrores				
Camden	26	29	5.8	-0.8
Monroe		40	4.2	+0.2

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur

MERCREDI, 5 SEPTEMBRE 1906

Old Landing—NEW CAMELIA, 8 a m

Madisonville—PINELAND, 8:30 a m et 4:30 p m

Rive du fleuve—GROVER CLEVELAND, 10 a m

Rivière Atchafalaya et Bayou Des Glaises—WILLIAM GARIG, à 5 p m

Rivières Ouachita et Black FRANK B. HAYNE, à 5 p m

Rivières Ouachita et Black—H. M. CARTER, à 5 p m

JEUDI, 4 SEPTEMBRE 1906

Haut du fleuve—GEM, à 12 m

Bas Terrebonne—M. F. BRADFORD, à 12 m

False River—ST. JAMES, à 5 p m

Madisonville—PINELAND, 8:30 a. m. et 4:30 p. m.

Madisonville—NEW CAMELIA, à 4 p m

QUINCAILLERIE.

Axes—I Out Keen, par douz..	87 00	.....
Crescent, par douzaine.	6 25	.....
Hunt's par douzaine...	7 00	.....
Bellows—Scott's Standard, 28 42 pouces, chacun	4 00	14 00
Chain traces, par paire	35	1 00
Chain, ex ¼, 5/16, ⅜, ½, par livre	6	8
Hoes—Baldwin set No 4 0 à 1, par douzaine	5 50	5 00
Planet, Jr, cultivators, No 4, chacun	6 00	.....
Planet, Jr, cultivators, No 9 chacun	6 00	.....
vator, No 5, chacun	6 50	.....
Planet Jr, horse hoe and cultivator, No 7, chacun	7 50	.....
Planet Jr, horse hoe and cultivator, No 8, chacun	8 00	.....
Planet, Jr, cultivator wheels, chacun	1 00	.....
Monroe rotary harrows, No 1, chacun	17 00	.....
Monroe rotary harrows, No 14	18 00	.....
Monroe rotary harrows, No 2	22 00	.....
A. B. & Co. side harrows, chacun	2 50	.....
Mallow ware, skillets and lid: par 100 livres	3 00	.....
Nails, par livre	3	15
Horse nails, base par 100 livres	2 25	.....
Steel cut nails base par barrilet	2 50	.....
Steel wire nails base par barrilet	2 50	.....
A. B. & Co. Stee. Plows— Pony and extra point, chacun	2 00	.....
A. O. and extra point, chacun	3 00	.....
B. O. and extra point, chacun	3 50	.....
C. O. and extra point, chacun	4 75	.....
A. B. & Co. combined corn and cotton planter chacun	10 00	.....
Roller for same chacun	1 50	.....
Single Georgia stocks chacun	90	.....
Farmer's Pet double stocks chacun	8 00	.....
Planet, Jr horse hoe and cultivator No 4 chacun	6 00	.....
Planet, Jr horse hoe and cultivator No 8 chacun	8 00	.....
Rake— Wire, ⅜ inch and larger, par livre	.0	.....
Manila ⅜ inch and larger, par livre	12	.....
Cotton, 5/16 to ⅜ inch, par livre	12	1[illegible]
Spades—Ames A. B. & Co. et Rex, par douzaine	8 00	13 00
Shovels—Ames, A. B. & Co. et Rex, par douzaine	8 00	13 00
Barbed wire, galv par 100 livres	3 20	.....
Drop shot No 1 to 12 par sac	1 45	.....
Large drop shot and buckshot à sac	1 70	.....
Cartridges par [illegible]	8	[illegible]
Winchester par douzaine	14	25
Hoes, ex com harrows, chacun	6 50	.....
Grand stoves and ranges	40 00	from [illegible]
Average los [illegible] and range	40 00	[illegible]
Bradley Cupola furnace	250 00	from [illegible]
Bradley XX Eagle furnace chacun	60 00	.....
Bradley XX [illegible] furnace		

VENTES A L'ENCAN.

Hufft Brothers.

ANNONCE JUDICIAIRE

Cottage simple 5922 rue Chestnut
Cottage double, 720-722 Avenue Peters.
Cottage double, 5408-5410 rue Magasin.

Certificat No 63,—5 actions du Stock du Prytania Market Co., Ltd.

A la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, 225-229 rue Baronne.

Le MERCREDI, 12 septembre 1906, à midi.

Succession de Mme Emma Assenheimer, veuve de Nicholas Smith.

No 79,902—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR HUFFT BROTHERS—Louis Hufft, Encanteur—Bureau 840 rue Gravier—MERCREDI, le 12 septembre 1906, à midi, à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, Nos 225-229 rue Baronne, en vertu et conformément à un ordre issu, daté et signé le 6 août 1906, par l'Honorable John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Premièrement—Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et privilèges là dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, dans le sixième district de la Nouvelle Orléans dans l'îlet borné par les rues Chestnut, Elanore et Camp, et la ligne Bloomingdale, lequel lot est désigné comme numéro quatorze sur un devis attaché à un acte passé pardevant J. R. Legier, notaire, le 17 décembre 1895 et lequel lot, d'après ledit devis, mesurant vingt cinq pieds, neuf pouces et cinq lignes de face à la rue Chest nt sur une profondeur de cent cinquante pieds sur la ligne du lot numéro treize et trente-six pieds, neuf pouces et trois lignes de largeur dans le fond; acquise par ladite défunte de Julina Manger, par acte pardevant J. R. Legier, notaire, daté le 28 avril 1896; le titre est enregistré dans le Bureau des transferts, livre 101, folio 424.

Deuxièmement — Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges, y appartenant ou de quelque façon en dépendant, dans le sixième district de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par l'avenue Peters, les rues Laurel, Constance et Octavie, désigné sur un devis fait par John F. Braun, une copie certifié duquel est annexé à un acte passé pardevant John Benderangle, ancien notaire, le 18 juin 1880, par le numéro douze et mesurant trente pieds de face à l'avenue Peters sur cent trente cinq pieds trois lignes de profondeur entre lignes parallèles, acquise par ladite défante de Jacob Burkhardt, par acte pardevant E. Commagère, ancien notaire, daté le 16 mai 1896; le titre est enregistré dans le Bureau des transfers, livre 161, folio 465.

Troisièmement—Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, dans le sixième district de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Magasin, Octavie, Constance et l'avenue Peters, laquelle portion de terre est désignée par la lettre C sur un devis fait par Hunter Stewart, ingénieur civil, annexé à un acte pardevant Theodore G. Spitzfaden, notaire, le 17 décembre 1903, mesurant trente cinq pieds quatre lignes de face à la rue Magasin, trente quatre pieds dix pouces et une ligne de largeur dans le fond par une profondeur sur la ligne de côté le plus près de l'avenue Peters de cent vingt neuf pieds et sept lignes, et une profondeur sur l'autre ligne de côté le plus près de la rue Octavie, de cent vingt-huit pieds cinq pouces et cinq lignes, acquise par ladite défante de Robert M. Walmsley et autres par acte passé pardevant Theodore G. Spitzfaden notaire le 17 décembre 1903, le titre est enregistré dans le Bureau des transfers, livre 196 folio 86.

Quatrièmement—Certificat No 63 pour cinq actions du stock de la Prytania Market Co. Limited

Termes et conditions: Comptant; l'acquéreur devant assumer et payer les taxes de 1906 et de déposer avec l'encanteur dix pour cent de son enchère au moment de l'adjudication et l'acte de vente devant être aux frais des acquéreur pardevant Charles G. Rebentisch notaire pourvu que l'acquéreur devra avoir l'option s'il le déclare au moment de l'adjudication, de payer 1/3 ou plus comptant la balance du prix, s'il y en a en deux parcelles égales, représentées par billets de reconnaissance faits par l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, payables en un et deux ans respectivement, de la date de l'adjudication et portant intérêt payable annuellement au taux de huit pour cent par an de la date jusqu'au paiement. L'acquéreur pour se lier de payer cinq pour cent pour frais d'avocats en cas de procès sur lesdits billets ou de n'importe quel partie de cela et de tenir la propriété assurée et de transférer la police d'assurance au porteur desdits billets ou billet jusqu'à paiement final de cela. L'acte de vente devant contenir le pact de non-aliénando et toutes les causes usuelles de sécurité et le paiement desdits billets et intérêt, ainsi que les frais des avocats, le montant de la prime d'assurance devant être garantis par vente de vendeur et privilège et hypothèque spéciale de la propriété.

Carroll & Carroll, avocats pour les exécutants.

9 a 12 9 12 19 26—sept 2 9 12

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un grand lot de terre de valeur.

Hibernia Bank and Trust Company, Trustee, vs Edward L. Dwyer et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 80,017—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 13 septembre 1906 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Premièrement — soixante et un morceaux de terre situés dans le bourg douze (12) rang sud douze (12) est, dans le district sud-est de la Louisiane, Est du fleuve Mississipi, dans la Paroisse d'Orléans, dans le fond du Troisième District de la Nouvelle Orléans le tout de laquelle dite terre est située au nord du chemin de Gentilly et contenant deux mille quatre cent quarante quatre et cinq centièmes (2,444 05) acres, et désignés comme lots un, deux, trois, quatre, cinq, six, neuf, sept, douze, quinze et seize de la section un Les lots, un, cinq, six, sept, neuf, dix-onze, douze, treize, quatorze et seize de la section deux; les lots un, deux, trois, quatre cinq six, sept, neuf, dix, douze, treize, quatorze, quinze et seize de la section trois; les lots un, six, sept neuf, dix, onze, douze, treize, quatorze et quinze de la section quatre; les lots quatre, six et neuf de la section cinq; les lots un, deux, trois quatre, cinq six, sept et huit de la section huit; les lots un et trois de la section neuf; le lot deux de la section dix; le lot trois de la section douze

Le tout d'après le plan fait par Edgar Pilié, voyer, le 27 décembre 1890, étant la même propriété laquelle avec d'autres lots, fut acquises par le défant Frederick D. Brinkman de la succession de François Lacroix, par acte pardevant Christoval Morel, notaire, le 8 juin 1878, enregistré dans le Bureau des Aliénations pour la paroisse d'Orléans, dans le livre 111, folio 543.

Deuxièmement—Toute cette partie se trouvant Est de l'avenue "Peoples" (avec les exceptions ci-dessus notées) d'un certain morceau en portion de terre dans le troisième district de la Nouvelle Orléans, faisant face au lac Pontchartrain et désigné par la lettre I sur un plan par Louis Bringier, voyer, annexé à un acte de partage passé pardevant A. Chiapella, notaire, le 29 août 1845, ledit morceau I est traversé par l'avenue du canal "Peoples" et le rail de la "New Orleans and Northeastern Railroad" et forme partie du lot quatre dans le partage auquel il est ci-dessus référé.

Etant la même propriété acquise ensemble avec d'autres propriétés par la Society for the Relief of Destitute Orphan Boys, par partage entre les légataires du défunt Alexandre Milne, par acte pardevant A. Chiapella notaire, le 29 août 1845, enregistré dans le Bureau des Aliénations pour la paroisse d'Orléans dans le livre 53, folios 501 à 505.

Il y a spécialement exclus de cette vente toutes les parties dudit morceau I vendu par Alexandre Milne et la Society for the Relief of Destitute Orphan Boys avant la vente par la Society for the Relief of Destitute Orphan Boys à Alfred Thompson, par acte pardevant James McConnell, Jr, notaire, daté 6 octobre 1897.

Troisièmement—Un certain morceau de terre dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné par la lettre K sur un plan par Louis Bringier, voyer, annexé à un acte de partage passé pardevant Achille Chiapella, notaire, le 29me jour d'août 1845, enregistré dans le Bureau des Aliénations, livre 53, folios 501 à 505. Ledit morceau est décrit dans ledit acte comme étant borné au nord par le Lac Pontchartrain sur la façade duquel il mesure environ quarante (40) arpents; à l'est par les terres de ——— sur la ligne desquelle il mesure huit arpents; au sud par les terres de ——— sur la ligne desquelles il mesure quarante (40) arpents, et à l'ouest par le Bayou Cochon.

Etant la même propriété acquise par la Society for the Relief of Destitute Orphan Boys, par le susdit acte de partage pardevant A. Chiapel a notaire enregistré comme ci dessus.

Quatrièmement—Une certaine portion de terre, dans la Troisième District de la Nouvelle Orléans faisant face au lac Pontchartrain entre le Canal du "People's Avenue" et le Petit Bois, et désigné d'après un plan par L. Bringier, voyer, annexé à un acte de partage pardevant A. Chiapella, notaire, le 29 août 1845, comme la portion "J" laquelle est plus particulièrement décrit dans ledit acte de partage, comme étant borné sur le nord par le Lac Pontchartrain, sur l'est par la portion de terre désigné par la lettre K, sur le sud par les terres de Gentilly et sur l'ouest par l'avenue Gaires. Ladite portion J formant partie du lot No Trois, comme il est référé dans ledit acte de partage comme tombant sur la Milne Asylum Destitute Orphan Boys, qu'il a acquise par le dit acte de partage, enregistré dans le Bureau des aliénations livre 53, folio 501 à 505.

Cinquièmement—Une certaine portion de terre et améliorations qui s'y trouvent, dans le troisième district de la ville de la Nouvelle Orléans, désignée comme comme les terres de prairie sur le devant du Chemin Gentilly, plus particulièrement décrit comme lot 13 de la section 1, bourg douze, rang sud, douze Est, contenant quarante acres.

Sixièmement — Certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le Troisième District de la Nouvelle Orléans désigné comme terre de prairie sur le devant du Chemin Gentilly, plus particulièrement décrits comme lot 2 de la section 9, bourg douze, rang sud douze, est, contenant 40 acres.

Septièmement — Une certaine portion de terre et les améliorations qui s'y trouvent, dans le troisième district de la ville de la Nouvelle Orléans, désignée comme Terre de Prairie en face du Chemin de Gentilly, plus particulièrement décrite comme lots 7, 8 et 10 de la Section 1, et lots 1 et 2 de la Section 12 bourg douze sud Rang douze Est, contenant 189 acres.

Huitièmement— Une certaine étendue de terre et améliorations qui s'y trouvent, dans le troisième district de la ville de la Nouvelle Orléans, comme comme terre de prairie faisant face au Chemin Gentilly, plus particulièrement décrite comme lot 14 de la section 1, bourg douze, rang sud, douze Est, contenant 40 acres.

Neuvièmement—Le Quart Sud-Est du Quart Nord-Ouest de la Section Fractionnelle Quatre, dans le bourg Douze Rang Sud, Douze Est dans le District de Terre Sud Est de la Louisiane, Est du fleuve Mississipi.

Dixièmement—Certaines portions de terre dans la troisième district de la Nouvelle Orléans décrites comme étant toutes Sections Fractionnelles trente quatre Est du Bayou Cochon et Sud des réclamations privées le tout de la Section trente cinq, Sud de la réclamation privée, dans le bourg Douze Sud, Rang Douze Est, dans le District de Terre Sud Est de la Louisiane, Est du fleuve Mississipi, contenant 651.48 acres.

Onzièmement—Certaines portions de terre dans le troisième district de la Nouvelle Orléans, décrites comme la moitié Est du quart Nord Est du quart Sud-ouest du quart nord-ouest la moitié du quart Est Sud-ouest et le quart du sud ouest du quart sud ouest de la section vingt cinq et toutes les sections, trente six dans le bourg douze Sud, Rang Douze Est et le Sud Est de terre du District Est de la rivière du Mississipi, contenant 1040 acres.

Douzièmement—Certains morceaux de terre dans le Troisième District de la Nouvelle Orléans, désignés comme lot No 2 ou la moitié Sud de la section dix neuf; le tout de la section trente et le tout de la section trente et un dans le bourg douze Sud, Rang treizième Est, dans le District de terre Sud Est du fleuve Mississipi contenant 567 62/100 acres.

Treizièmement — Certains morceaux de terre dans le Troisième District de la Nouvelle Orléans, désignés comme les lots 10 et 11 de la section 5 dans le bourg douze, rang sud douze est dans le district de terre sud-est, est du fleuve Mississipi, contenant 30 68 acres.

Quatorzièmement—Un certain morceau de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le troisième district de la Nouvelle Orléans, mesurant un arpent de face au Chemin de Gentilly par vingt arpents de profondeur; ladite propriété étant bornée au nord par le morceau Milne, à l'est par le morceau de D. W. Kelly, au Sud par le Chemin de Gentilly et à l'ouest par le morceau de Gustave Seegers.

Quinzièmement — Une certaine partie de terre dans la Paroisse d'Orléans, décrite comme suit: Toute la section fractionnelle trente trois, et une partie de la section trente quatre ouest du Bayou Cochon, dans le Troisième District de la Nouvelle Orléans, dans le bourg sud onze, rang douze est, dans le district de terre sud est, à l'est du Mississipi, contenant 100 acres.

Seizièmement—Cinq morceaux de terre dans le fond du Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans se trouvant dans le bourg douze sud, rang douze est désignés par les Nos Deux, Trois, Quatre, Huit et Quinze, dans la section Deux dans ledit bourg et Rang contenant ensemble 200 acres, d'après un plan par Louis H. Pilié, voyer de ville daté le 2 janvier 1860, et déposé dans l'étude de Charles E. Fortier ancien notaire en cette ville comme plan No 36 dans son livre de plans No 1 lesquelles dimensions marquées sur ledit plan avant été prises d'un plan fait par Wm. J. McCullough, voyer des Etats Unis.

Seizième ment—A—Deux morceaux de terre situés dans la paroisse ci dessus nommée et dans le même bourg et rang désignés par les Nos 1 et 4 dans la section No dix contenant ensemble 143.45 acres, d'après l'acte A Alfred Thompson de Daniel Peter Morcy, mais d'après les cartes et patentes des Etats-Unis contenant seulement 72.34 acres.

Saisième ment—B—Trois morceaux de terre situés dans la paroisse ci-dessus nommée, et dans le même bourg et rang, désignés par les Nos 1, 2 et 3, dans la section 11, contenant ensemble 67.24 acres.

Dix septièmement—Deux morceaux de terres de marais, sujets à être inondés, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans le bourg Douze Sud, Rang Douze Est, dans le District de Terre Sud-Est de la Louisiane, à l'Est du fleuve Mississipi désignés comme lots quatre et six de la Section Neuf, contenant 76 acres plus ou moins.

Dix huitièmement — Le lot No 3 dans la section 10, bourg douze sud, rang douze est, dans le district de terre sud-est de la Louisiana à l'Est du fleuve Mississipi dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, contenant d'après l'acte de Joseph Ravannack à Alfred Thompson 53.35 acres, mais contenant seulement 37,92 acres d'après l'arpentage des Etats Unis.

Dix neuvièmement—Un certain morceau de terre situé dans le bourg Douze Sud, Rang Douze Est, dans le District de Terre Sud-Est de la Louisiane, à l'Est du fleuve Mississipi, dans le troisième district de la ville de la Nouvelle Orléans désigné comme lot No cinq de la Section Neuf, contenant 41 acres.

Vingtièmement — Les trois sont émes d'un morceau de terre contenant 239.32 acres, se trouvant dans les sections Six et Sept du bourg Douze Sud Rang Treize Est du District de terre Sud Est de la Louisiane, à l'Est du fleuve Mississipi, dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, d'après le plan du voyer général de la Louisiane, attaché à un acte de partage passé pardevant Herman Michel, notaire, daté le 16 février 1906. Les ci-dessus mentionnés trois septièmes dans cette portion dudit morceau se trouvant à l'Ouest de la ligne de division courante du Nord au Sud, au travers du morceau entier et pour plus ample renseignements des descriptions référence est ici faite audit acte de partage pardevant ledit Herman Michel, notaire.

Vingt et unièmement—L'ilet autrefois désigné par le No 49, maintenant désigné par le No 5237, borné par l'avenue de People et les rues Frankford Medina et New York, et mesurant trois cent dix neuf pieds huit pouces et six lignes de face à l'avenue de People et à la rue Madison par deux cent soixante neuf pieds dix pouces et sept lignes de face sur chacune des rues New York et Frankford.

Vingt deuxièmement—La section fractionnelle vingt quatre (24), se trouvant au sud du droit de passage de la "New Orleans and Northeastern Railroad Company" dans le bourg douze sud, Rang douze est, près des "Little Woods", contenant 47 acres.

Vingt troisièmement. — Une petite portion contenant 1.68 acre du quart nord-est de la section sept, dans le bourg douze sud, rang douze est dans le district de terre sud est, à l'est du fleuve Mississipi, étant les mêmes propriétés acquises par Edward L. Dwyer par achat d'Alfred Thompson et Harry A. Thompson, d'après l'acte pardevant Charles T. Nomiat, notaire, le 23 février 1906.

(Titre enregistré dans le livre 41 C. B. 907 folio 450; et par ledit Dwyer vendu à la New Orleans and Pontchartrain Realty Company d'après l'acte pardevant le même notaire à la même date; Titre enregistré dans le livre C. O. B. 206, folio 449.

Reste au sujet de la garantie: La garantie du demandeur en exécution dans la vente ci-dessus, est spécialement limitée comme suit:

1° Il ne garantit pas aucune portion des terres ci-dessus maintenant occupées et en possession du New Orleans and North Eastern Railroad comme un droit de passage.

2° Il ne garantit pas même contre le retour du prix d'achat neuf dix centièmes des terres décrites dans le paragraphe No trois, si aucune des terres ci dessus décrites dans les paraphes quatre, cinième sixième A, cinième B, dix septième, dix huitième, dix neuvième, vingt et vingt et un.

3° Sa garantie ne s'étend à aucune desdites terres au delà de l'obligation de payer pour aucune terre dévoqu lles l'acquéreur pourrait être évincé, quand même elles ne sera avec cinq pour cent d'intérêt.

4° Ses obligations en garantie sont seulement comme dépositaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civile de la Paroisse d'Orléans.

Ferrar Jonas & Kruttschnitt, avocats pour le demandeur.

11 août—11 12 17 24 31—sept 7 12 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur du Troisième District, en partie améliorée.

Portant le nouveau No municipal 1023, Avenue Washington, entre les rues Magasin et Constance.

Mlle Nellie H. Henderson vs Sheldon W. Clark, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans. — No 79,928—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 6 septembre 1906, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque sorte.

1° Un certain lot de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Mira, Lapeyrouse, Galvez et Onzaga, mesurant trente cinq pieds de face à la rue Lapeyrouse sur une profondeur de cent vingt cinq pieds et quatre pouces, entre lignes parallèles, le tout plus ou moins, et laquelle dite portion de terre est composée du tout de ce certain lot lequel est désigné par le No Quatre sur un plan déposé en l'étude de S. Magner, ancien notaire dans cette ville, comme plan No 59, lequel mesurant vingt neuf p